

**JEUDI 10 DÉCEMBRE**

■ **SNBPE** ■

10h00 – 11h00

Agora 10

**Le Béton Prêt à l'emploi au service du confort acoustique et du confort thermique**

Associé à une bonne isolation, le Béton prêt à l'Emploi contribue aux économies d'énergie et régule les écarts de température diurne et nocturne, notamment en période caniculaire mais aussi par grand froid. Les sols, les murs et les cloisons en Béton prêt à l'Emploi suppriment les nuisances sonores en provenance de l'extérieur et du voisinage pour un meilleur confort de vie.

Intervenant :

François L'Huillier – CIMbéton – Directeur délégué Bâtiment

■ **CNDB** ■

10h00 – 11h00

Agora 6

**Les bâtiments basse consommation en bois**

■ **Région Languedoc-Roussillon / ADEME** ■

11h00 – 12h00

Agora 12

**Appel à projet régional « Bâtiment basse consommation d'énergie – EFFINERGIE » : retours d'expérience et présentation de l'appel à projet 2010**

La Région Languedoc-Roussillon et l'ADEME présenteront un film réalisé sur les projets de « Bâtiments basse consommation d'énergie-Effinergie » retenus dans le cadre de l'appel à projet régional.

■ **Fédération Française du Bâtiment (FFB LR) / QUALIBAT / Cellule Economique du BTP** ■

11h00 – 12h00

Agora 10

**Offre globale en rénovation énergétique : comment la mettre en œuvre ?**

Face aux marchés d'amélioration énergétique des bâtiments, se pose la question de l'offre globale et de ses conditions de mise en œuvre (coordination, responsabilité, qualification...) la FFB & QUALIBAT vous présentent leurs solutions afin que vous puissiez :

- Etre les premiers à proposer une amélioration globale
- Accompagner vos clients, dès l'émergence de leurs besoins et quelle que soit la nature de leur demande, de la plus simple à la plus globale.
- Vous engager dans une démarche de qualification par Qualibat ou Qualifelec, de reconnaissance de vos comp

■ **Filhet Allard / SA Chevreuse Courtage** ■

14h00 – 15h00

Agora 12

**Solaire & Assurances (titre à valider)**

■ **Région Languedoc-Roussillon** ■

14h30 – 15h30

Agora 12

**Retour d'expériences de l'appel à projet régional Photovoltaïque raccordé au réseau et intégré au bâti**

La Région Languedoc-Roussillon présentera les projets retenus dans le cadre de l'Appel à projet régional « Photovoltaïque raccordé au réseau et intégré au bâti », les plus exemplaires et innovants en terme d'intégration architecturale des modules, projets

---

## ■ Planète Verte ■

14h30 – 15h30

Agora 10

### La réglementation thermique, outil de performance énergétique

De l'historique d'évolution des réglementations thermiques en France aux caractéristiques de la réglementation actuelle, dite RT 2005, éléments d'évolutions des prochaines réglementations : RT 2010, RT 2012... BBC, BEPOS... et leurs conséquences sur les consommations et les émissions de GES : passage des valeurs relatives aux valeurs absolues : contraintes techniques et économiques, ou bien opportunités à saisir ?

Intervenant :

Manuel SALMERON, Thermicien

---

## ■ Chambre de Commerce de Ligurie ■

15h00 – 16h00

Agora 6

### Le Projet MORE : comment valoriser les résidus de l'huile d'olive à des fins énergétiques

Le projet vise la production d'énergie à partir du grignon d'olive : les partenaires européens qui travaillent à ce dossier ont analysé l'état des lieux législatif et économique de ce résidu et travaillé à l'élaboration d'une méthodologie pour la réalisation de sites pilote de production d'énergie qui exploite le grignon d'olive.

Intervenants:

Raffaella Bruzzone – Unioncamere Liguria

Témoignage d'un producteur d'huile d'olive de la région Ligurie

---

## ■ CAPEB ■

15h30 – 16h30

Agora 10

### Les groupement éco-artisan, une réelle opportunité

L'éco-construction est une occasion d'aborder les marchés autrement et de s'organiser en constituant notamment des groupements d'entreprises. Ceux-ci doivent ainsi proposer aux clients une offre globale.

Animateur :

Michel GORBATOFF, directeur EVOLVIA

Interventions :

Artisans CAPEB : Coopératif CASA DURA (11)...

Architectes

---

## ■ Celsius Environnement ■

16H00 – 17H00

Agora 6

### Conception et mise en gestion d'une grande centrale photovoltaïque intégrée à un bâtiment public

---

## ■ SNBPE ■

16h30 – 17h30

Agora 12

### Démarche HQE et Construction Durable en Béton Prêt à l'Emploi

En s'appuyant sur la démarche HQE en 8 points clés du Béton Prêt à l'Emploi, le concepteur d'un ouvrage mesure l'impact de la construction sur son environnement, optimise la consommation de l'eau et de l'énergie et crée un environnement intérieur confortable et sain. Le Béton Prêt à l'Emploi, matériau inerte et naturel est produit dans des unités respectueuses de l'environnement, implantées localement pour réduire les déplacements à leur strict minimum. En fin de vie, le Béton Prêt à l'Emploi est 100% recyclable.

Intervenant :

Alain Camus – SNBPE – Président de la commission développement

---

## ■ Planète Verte ■

16h30 – 17h30

Agora 10

## Impact des fluides frigorigènes sur le climat

Les fluides frigorigènes usuels HFC (gaz fluorés) d'origines synthétiques, peuvent constituer un danger potentiel par leur intervention de longue durée, dans le phénomène de réchauffement de la planète. Quand et comment les HFC sont ils dangereux pour les couches constituant l'atmosphère terrestre ? Quelles autres alternatives pourraient suppléer aux HFC pour continuer la production de froid (chaîne médical, chaîne alimentaire,.....).L'intervention de l'état en faveur du confinement des fluides frigorigènes dans les équipements frigorifiques et de la maîtrise des émissions résultant des utilisations intempestives de Fluides frigorigènes.

Intervenant :  
Yves JUAREZ

---

## ■ E-U Mayors ■

17h00 – 18h00

Agora 6

### **La Convention des Maires, Villes & Régions européennes en action !**

La Convention des Maires est un engagement formel que prennent les villes signataires à aller au-delà des objectifs de l'UE, en réduisant les émissions de CO2 de plus de 20 % dans leur territoire d'ici 2020, à travers la mise en œuvre de plans d'action en faveur de l'énergie durable. Cette initiative est ouverte à toutes les villes européennes, quelle que soit leur taille. Les villes et les communes qui ne possèdent pas de ressources suffisantes pour compiler et mettre en œuvre leur propre plan d'action peuvent bénéficier du soutien d'instances dotées des ressources nécessaires : les Structures de Soutien de la Convention. Ces Structures de Soutien sont certaines administrations publiques en mesure de fournir une orientation stratégique assortie d'un soutien financier et technique aux municipalités qui affichent leur volonté politique d'adhérer à la Convention des Maires, mais ne disposent pas des compétences et/ou ressources nécessaires pour satisfaire les exigences de l'initiative, en l'occurrence la préparation et la mise en œuvre d'un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable. Ces Structures de Soutien peuvent être des organismes publics nationaux ou régionaux, des comtés, des provinces, des agglomérations, des zones NUTS III, des villes chef de file, etc. Il existe une deuxième catégorie de structures de soutien : les réseaux d'instances locales et régionales, qui s'engagent à améliorer l'impact de la Convention en assurant sa promotion, en améliorant les relations entre membres, en facilitant les échanges d'expériences et en défendant leurs intérêts communs dans des forums appropriés. L'engagement de ces acteurs est absolument déterminant pour la réussite de la Convention des Maires.